

Aide à l'Eglise en Détresse

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

29, rue du Louvre

78750 MAREIL-MARLY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aide à l'Eglise en Détresse

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

29, rue du Louvre

78750 MAREIL-MARLY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association Aide à l'Eglise en Détresse

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aide à l'Eglise en Détresse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les notes de l'annexe du compte d'emploi des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

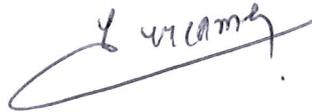
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vercamer', written over a horizontal line.

Jean-Pierre VERCAMER



BILAN - ACTIF

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF

	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	45 913,75	22 020,34	23 893,41	12 495,58
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	249 572,38		249 572,38	249 572,38
Constructions	1 073 698,64	1 027 963,78	45 734,86	50 133,07
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	786 033,78	693 567,46	92 466,32	79 986,54
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 494,28		4 494,28	4 494,28
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	2 159 712,83	1 743 551,58	416 161,25	396 681,85
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	224 301,29	224 301,29		
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	43 026,77		43 026,77	52 721,74
Valeurs mobilières de placement	663 202,60	6 653,59	656 549,01	442 467,56
Disponibilités	2 867 169,55		2 867 169,55	3 013 488,63
Charges constatées d'avance (3)	63 383,47		63 383,47	64 457,38
TOTAL (III)	3 861 083,68	230 954,88	3 630 128,80	3 573 135,31
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 020 796,51	1 974 506,46	4 046 290,05	3 969 817,16

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



BILAN - PASSIF

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 526 494,97	2 651 493,15
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	698 337,83	-124 998,18
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	3 224 832,80	2 526 494,97
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	263 098,00	744 419,15
TOTAL (IV)	263 098,00	744 419,15
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 575,94	344 919,55
Dettes fiscales et sociales	297 912,74	307 018,57
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	200,00	15 280,92
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	28 670,57	31 684,00
TOTAL (V)	558 359,25	698 903,04
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 046 290,05	3 969 817,16

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

558 359,25

698 903,04



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	337 339,52	361 614,74
Production vendue (biens et services)	19 535 776,70	22 371 592,06
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	276 992,07	212 430,06
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	306,55	59,82
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	20 150 414,84	22 945 696,68
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	204 228,17	227 702,87
Variation de stocks de marchandises	36 976,76	-61 714,54
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	2 312 842,46	2 311 935,62
Impôts, taxes et versements assimilés	156 634,12	130 347,42
Salaires et traitements	1 161 558,42	1 074 765,84
Charges sociales	509 924,10	461 075,05
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 775,75	33 258,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	224 301,29	261 278,05
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	15 282 487,16	18 223 506,51
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	19 927 728,23	22 662 155,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	222 686,61	283 541,24
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	3 761,30	3 441,33
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1 769,56
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		176,60
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 272,46	3 538,07
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	10 033,76	8 925,56
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 653,59	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	27,09	515,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	6 680,68	515,00
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	3 353,08	8 410,56



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	335,00	2 544,83
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	456,01	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	791,01	2 544,83
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-791,01	-2 544,83
Impôt sur les bénéfices	8 232,00	22 975,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	217 016,68	266 431,97
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	744 419,15	352 989,00
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	263 098,00	744 419,15
TOTAL DES PRODUITS	20 904 867,75	23 307 611,24
TOTAL DES CHARGES	20 206 529,92	23 432 609,42
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	698 337,83	-124 998,18
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	312 516,00	206 279,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	312 516,00	206 279,00
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	312 516,00	206 279,00
TOTAL CHARGES	312 516,00	206 279,00
TOTAL	698 337,83	-124 998,18

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

-791,01

-2 544,83



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 4 046 290,05 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 698 337,83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et ses règlements modificatifs, et en tenant compte des dispositions du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans selon le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	4 à 5 ans
- Mobilier de bureau	4 à 10 ans



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée en fonction de l'ancienneté du produit et de ses chances de s'écouler, compte tenu des quantités vendues et appréciations internes :

- 50 % si le produit a plus de 3 mois et moins d'un an ;
- 100 % si le produit a plus d'un an ;
- 100 % quelle que soit l'ancienneté si le produit a une durée de vie très courte.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉLÉMENTS D'EXPLICATION DES COMPTES

- Legs :

Seuls les legs pour lesquels les paiements ont été reçus ou encaissés sur l'exercice sont comptabilisés. Les successions en cours, et dont l'association n'a pas encore la jouissance, constituent des engagements hors bilan.

Les successions autorisées par le conseil d'administration au 31 décembre 2018 et non achevées, dont l'Association n'a pas encore la jouissance et non inscrites à l'actif s'élèvent à 6.840.607 €.

- Secteur fiscal :

Le secteur réputé "marchand" par la législation fiscale est déficitaire de 93.491 €.

Le déficit fiscal est égal au déficit comptable compte tenu de l'absence de retraitement extra comptable.

Ce déficit fiscal vient s'imputer sur les déficits fiscaux s'élevant avant imputation du déficit de l'exercice à 3.349.178 €. Au 31 décembre 2018, les déficits fiscaux restant à reporter s'élèvent à 3.443.119 €.

- Détail du poste « Production vendue (biens et services) » :

Dons :	13.873.949 €
Messes :	1.608.554 €
Successions :	4.053.274 €

Total	19.535.777 €

- Dons :

Le montant des dons datés de 2018, encaissés au début de l'année 2019 donnant droit à un reçu libératoire au titre de l'année fiscale 2018 s'élève à 1.120.732 €.

- Fiscalisation des produits financiers :

L'association a supporté une charge d'impôt sur les revenus patrimoniaux imposables de 8.232 €.

Cette charge d'impôt se répartit de la façon suivante :

IS à 24 % sur les intérêts perçus sur le compte sur livret : 677 €;
IS à 24 % sur les revenus fonciers : 7.555 €.



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires :

Les heures de bénévolat sont suivies pour chaque bureau. Au cours de l'exercice 2018, l'Association a bénéficié de 20.674 heures de bénévolat réparties de la manière suivante :

- Bureau national de Mareil-Marly : 10.843 heures de bénévolat
- Bureaux régionaux :
 - o Metz : 154 heures de bénévolat
 - o Lyon : 2.100 heures de bénévolat
 - o Paris : 7.577 heures de bénévolat

Si ces heures de bénévolat étaient rémunérées, elles seraient valorisées au smic au taux horaire applicable en 2018, soit 9,88 € de l'heure auquel on appliquerait un taux de charges sociales global de 53%, ce qui valoriserait l'heure à 15,12 €.

Ces heures de bénévolat ont permis d'économiser des charges de personnel équivalentes à 312.516 € correspondant à un effectif salarié à temps plein de 11 personnes, permettant ainsi de consacrer ces sommes aux missions sociales de l'Association.

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	136 655		20 880	
CORPORELLES	Terrains		249 572			
	Constructions	Sur sol propre	1 073 699			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		421 696		4 876
		Matériel de transport		144 479		22 810
	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique		189 732		10 145
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL	2 079 178		37 831	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		4 494			
		TOTAL	4 494			
TOTAL GENERAL			2 220 328		58 711	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine	
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		111 622	45 914		
CORPORELLES	Terrains				249 572		
	Constructions	Sur sol propre			1 073 699		
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				426 572	
		Matériel de transport				167 289	
	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			7 705	192 173	
		Emb. récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes						
		TOTAL		7 705	2 109 305		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				4 494		
		TOTAL			4 494		
TOTAL GENERAL				119 326	2 159 713		

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	124 160	9 026	111 166
Terrains				
Constructions		1 023 566	4 398	1 027 964
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	386 108	6 686		392 794
Matériel de transport	112 103	12 842		124 945
Mat. bureau et informatiq., mob.	177 709	5 824	7 705	175 828
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 699 486	29 750	7 705	1 721 531
TOTAL GENERAL	1 823 646	38 776	118 870	1 743 552

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. gales agen. aménag. constr.					
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Inst. gales agen. aménag. divers					
Autres immobs corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et mob. informatique					
Emballages récupérables divers					
Titres mis en équivalence					
Immobs financières					
Titres de participations					
Autres					
	TOTAL				
Stocks	261 278	224 301	261 278	224 301	
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL	261 278	224 301	261 278	224 301



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Les dotations financières sont constituées des dépréciations réalisées sur le portefeuille Société Générale de titres divers. L'évaluation de la dépréciation a été réalisée par comparaison de la valeur du titre le jour de sa réception avec la valeur à l'inventaire au 31 décembre 2018. Cette analyse a été réalisée titre par titre.

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
		TOTAL			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
		- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
		Sur stocks et en cours	261 278	224 301	261 278
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation		6 654		6 654
	TOTAL	261 278	230 955	261 278	230 955
	TOTAL GÉNÉRAL	261 278	230 955	261 278	230 955
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
			224 301	261 278	
			6 654		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	261 278,05		36 976,76	224 301,29
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	261 278,05		36 976,76	224 301,29

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	4 494		4 494
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 067	2 067	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 181	18 181	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	2	2	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	22 777	22 777		
Charges constatées d'avance	63 383	63 383		
TOTAUX		110 905	106 410	4 494
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 600		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de la Financière Meeschaert pour 412.271 € et le portefeuille Société Générale de titres divers issus de donations ou legs pour 250.932 €

A la clôture de l'exercice, les SICAV de la Financière Meeschaert font apparaître une plus-value latente de 54.534 €.

Concernant le portefeuille Société Générale, une dépréciation a été comptabilisée pour 6.654 €. Conformément au principe de prudence, une plus-value latente sur le portefeuille Société Générale n'a pas été comptabilisée pour 1 584 €.



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		63 383
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	63 383

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		35 790
Disponibilités		3 761
	TOTAL	39 551

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 651 493,15	698 337,83	124 998,18	3 224 832,80
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-124 998,18	124 998,18		
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	2 526 494,97	823 336,01	124 998,18	3 224 832,80

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	2017	744 419,15	744 419,15	744 419,15		
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	2018	263 098,00			263 098,00	263 098,00
	Sous - Total		1 007 517,1	744 419,15	744 419,15	263 098,00	263 098,00
Legs et donations							
	Sous - Total						
	TOTAL		1 007 517,1	744 419,15	744 419,15	263 098,00	263 098,00

- Fonds dédiés :

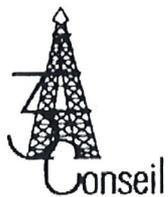
Les dons affectés et non encore versés ont été valorisés à la clôture de l'exercice pour un montant de 263.098 €.

Un état des fonds dédiés indiquant la volonté du donateur a été mis en place dans le système de suivi de la collecte des dons. Compte tenu des reversements à Kirche In Not jusqu'au 31 décembre, les fonds dédiés provisionnés à la clôture correspondent aux dons encaissés en janvier 2019 avec des dates de chèques 2018 pour lesquels les affectations ont été décidées par les donateurs.

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	231 576	231 576		
Personnel & comptes rattachés	77 290	77 290		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	159 343	159 343		
Etat & Impôts sur les bénéfices	8 232	8 232		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	21 091	21 091		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	31 957	31 957		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	200	200		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 671	28 671		
TOTAUX	558 359	558 359		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 671
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	28 671

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 576
Dettes fiscales et sociales	122 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	354 363



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 338 030,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Ce montant est évalué charges sociales incluses.

Ce montant est représentatif des indemnités dues à chaque salarié à 65 ans compte tenu de son ancienneté qu'il aura acquise, ramené au temps de présence à la clôture.

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Legs nets à réaliser :						
- acceptés par les organes statutairement compétents en 2018	6 840 607					6 840 607
TOTAL	6 840 607					6 840 607



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle légal : 25.000 € TTC.

Honoraires facturés au titre de services autres que la certification des comptes : Néant.



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	24,00	24,00
Ingénieurs et cadres	14,00	14,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	10,00	10,00
Ouvriers		



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Dotation amortissement exceptionnel (mises au rebut)	456	
Péanlités, amendes	335	
TOTAL	791	



ANNEXE

Association A.E.D.

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Transfert de charges liés aux salariés	15 714		
TOTAL	15 714		



Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources globalisées avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois - 2018

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées auprès du N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		2 178 442
1 - MISSIONS SOCIALES	17 478 148	17 478 148	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	19 535 777	19 535 777
1.1. Réalisées en France	1 054 286	1 054 286	1.1. Dons et legs collectés	13 873 949	13 873 949
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	1 608 554	1 608 554
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	4 053 274	4 053 274
1.2. Réalisées à l'étranger	293 867	293 867	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement	17 184 281	17 184 281			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 512 478	1 512 478			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 512 478	1 512 478	2 - AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 512 478	1 512 478	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	363 394	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	721 850	721 850			
		19 712 477			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	19 712 477		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	19 899 171	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	230 955		II - REPRISES DES PROVISIONS	261 278	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	263 098		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	744 419	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		481 321
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	698 338		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	20 904 868		VI - TOTAL GENERAL	20 904 868	20 017 098
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	58 711	58 711			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	38 776	38 776			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	19 732 413	19 732 413	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		19 732 413
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		2 463 127
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat	312 516	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	312 516		Dons en nature		
Total	312 516		Total	312 516	

AIDE A L'ÉGLISE EN DÉTRESSE

Annexe au compte d'emploi des ressources
Exercice clos le 31 Décembre 2018

1. CADRE LEGAL DE REFERENCE

AED a adopté à compter du 1^{er} janvier 2009 les nouvelles règles d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources issues du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

La ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base suivante :

2.1. Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

2.1.1 Missions sociales

La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 3 et 4 des statuts de l'Association) : « Les moyens d'action de l'Association pour réaliser son objet sont le soutien à des projets en faveur de personnes en détresse ou dans le besoin, dans les pays où elle intervient par l'intermédiaire de l'Église, ainsi que l'assistance à ces personnes en détresse ou dans le besoin. L'Association peut aussi soutenir des projets ou apporter une assistance aux réfugiés originaires de ces pays. L'Association réalise des actions d'information et de sensibilisation en lien avec son objet et les projets auxquels elle vient en aide ».

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par l'Association Aide à l'Église en Détresse Internationale (Kirche in Not) dans le cadre d'un protocole de coopération. Le directeur de l'AED France se réserve la possibilité d'accorder des aumônes de manière ponctuelle et pour des montants peu significatifs sans demander l'autorisation préalable du centre international.

Information et sensibilisation

Les actions d'information et de sensibilisation en lien avec l'objet de l'Association et les projets auxquels elle vient en aide sont constituées :

- d'une part par un réseau d'animation et de sensibilisation à partir de quatre bureaux régionaux et de délégués (bénévoles) dans les départements qui assurent cette mission,
- d'autre part par la publication d'un « Bulletin de l'AED », de la revue « L'Église dans le Monde », et par des publications et productions sur les pays et les projets soutenus par l'Association.

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Annexe au compte d'emploi des ressources

Exercice clos le 31 Décembre 2018

2.1.2 Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons, etc.

2.1.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats, déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc.

2.1.4 Ventilation des frais de personnel

La ventilation des frais de personnel est fondée sur une étude de suivi du temps passé par chaque membre du personnel dans les tâches qui lui incombent, régulièrement actualisée.

2.2 Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

2.2.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Ce poste est constitué par le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice précédent.

2.2.2 Dons

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

2.2.3 Autres produits

Ce poste est principalement constitué du montant des abonnements et ventes (directes ou par correspondance) réalisés au cours de l'exercice.

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Annexe au compte d'emploi des ressources

Exercice clos le 31 Décembre 2018

2.2.4 Legs

Seuls les legs pour lesquels les paiements ont été reçus ou encaissés sur l'exercice sont comptabilisés. Les successions en cours, et dont l'association n'a pas encore la jouissance, constituent des engagements hors bilan.

2.2.5 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les heures de bénévolat sont suivies par chaque bureau. Au cours de l'exercice 2018, l'Association Aide à l'Eglise en Détresse a bénéficié de 20.674 heures de bénévolat réparties de la manière suivante :

- Bureau national de Mareil Marly : 10.843 heures de bénévolat

- Bureaux régionaux :
 - o Metz : 154 heures de bénévolat
 - o Lyon : 2.100 heures de bénévolat
 - o Paris : 7.577 heures de bénévolat

Si ces heures de bénévolat étaient rémunérées, elles seraient valorisées au smic au taux horaire applicable en 2018, soit 9,88 € de l'heure auquel on appliquerait un taux de charges sociale global de 53%, ce qui valoriserait l'heure à 15,12 €.

Ces heures de bénévolat ont permis d'économiser des charges de personnel équivalentes à 312.516 € correspondant à un effectif salarié à temps plein de 11 personnes, permettant ainsi de consacrer ces sommes aux missions sociales de l'Association.